



GUIDE DU PARENT

CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2022

27 JUIN AU 12 AOÛT 2022

NOUS JOINDRE :

Rose Langevin (Coordonnatrice du récréatif)

recre2.gymbly@gmail.com

Gabrielle Sexton (Superviseur)

superviseur.gymbly@gmail.com

Table des matières

| | |
|----------------------------------|----------|
| A. Présentation | 4 |
| B. Coordonnées | 4 |
| Coordonnatrice et superviseur | 4 |
| Téléphone à l'aréna | 4 |
| C. Informations générales | 4 |
| Dates et thématiques | 4 |
| Horaire | 4 |
| Clientèle | 5 |
| Prix | 5 |
| Lieu | 5 |
| Tenue vestimentaire | 5 |
| Inscriptions | 5 |
| D. Rappel important | 5 |
| Dossier Sport-Plus | 5 |
| Fiche médicale | 5 |
| Consentement des médias | 6 |
| Reconnaissance de risques | 6 |
| E. Fonctionnement | 6 |
| Service de garde | 6 |
| Arrivée au camp de jour | 6 |
| Procédure d'accueil | 6 |
| Procédure de départ | 6 |

| | |
|--|-----------|
| Déplacement à la salle de bain | 7 |
| Arrivée tardive, départ hâtif | 7 |
| Absence | 7 |
| Enfant malade ou blessé | 7 |
| Poux | 7 |
| Frais supplémentaires | 8 |
| Médicaments | 8 |
| Dîner | 8 |
| Sorties | 8 |
| F. Dans mon sac à dos | 8 |
| Matériel requis | 8 |
| Matériel interdit | 9 |
| G. Programmation | 9 |
| Journée typique | 9 |
| Semaine typique | 9 |
| H. Membres du personnel | 10 |
| Coordonnatrice | 10 |
| Superviseur | 10 |
| Entraîneurs | 10 |
| Assistants | 10 |
| Bénévoles | 10 |
| I. Code de vie | 10 |
| J. Procédures en cas d'incident | 11 |
| K. Démonstration du vendredi | 12 |

| | |
|---|-----------|
| L. Autres activités offertes au club Gymbly | 12 |
| Annexe 1 : Fiche médicale et autorisation | 13 |
| Identification de l'enfant | 13 |
| Identification du parent | 13 |
| Contact d'urgence (en ordre de priorité) | 13 |
| Personnes autorisées à quitter avec l'enfant | 13 |
| L'enfant a-t-il des antécédents médicaux? | 14 |
| Annexe 2 : Localisation du Parc Duvernay | 15 |
| Annexe 3 : Formulaire Reconnaissance de risque | 16 |
| Annexe 4 : Code de vie | 17 |

A. Présentation

En raison du contexte de pandémie actuelle, la formule du camp de jour récréatif est un peu différente mais toute aussi amusante! Ce document a pour but de vous guider clairement sur le fonctionnement pour notre camp et autres activités cet été. Nos journées comportent une portion activités et une portion gymnastique, chacune d'une durée de 3 heures. Notez que toutes les activités du camp de jour sont sujettes à changement selon les recommandations de la santé publique. Puisque les coûts pour le transport vers des sorties sont généralement élevés, toutes les sorties se feront à vélo, à pied ou alors elles viendront jusqu'à nous! Si l'enfant ne peut faire de vélo, les parents devront signer une autorisation à ce que l'enfant embarque avec la superviseure si cela est possible ou ils devront assumer le transport.

On vous souhaite un très bel été,

L'équipe Gymbly

B. Coordonnées

Pour toute information concernant le récréatif, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice du secteur récréatif : Rose Langevin : recre2.gymbly@gmail.com. Veuillez noter que toute communication se fera uniquement par courriel à l'adresse ci-dessus. Pour des questions spécifiques sur le camp de jour demander Gabrielle Sexton directement sur place ou par courriel à l'adresse suivante : superviseur.gymbly@gmail.com

C. Informations générales

Chacune de nos thématiques s'étend sur une semaine complète. Vous pouvez donc inscrire vos enfants pour les semaines qui conviennent à votre horaire. Voici les semaines disponibles pour l'été 2022 avec les thématiques qui les accompagnent;

- Semaine 1 : 27 au 30 juin Thématique Univers Circassien *congé férié vendredi 1^{er} juillet*
- Semaine 2 : 4 au 8 juillet Thématique Jeu d'énigme/Escape game
- Semaine 3 : 11 au 15 juillet Thématique Métiers
- Semaine 4 : 18 au 22 juillet Thématique Voyage
- Semaine 5 : 25 au 29 juillet Thématique Scientifiques en herbes
- Semaine 6 : 1^{er} au 5 août Thématique Cinéma
- Semaine 7 : 8 au 12 août Thématique Beach party!

Horaire

Camp de jour de gymnastique : du lundi au vendredi de 9h à 16h

Service de garde : de 7h à 9h et de 16h à 18h

Clientèle

Enfants âgés entre 5 et 16 ans *L'enfant doit avoir eu 5 ans en septembre 2021 ou avant*

Prix

Camp de jour : 210\$ pour la semaine

Service de garde : 42\$ par semaine

Lieu

Centre sportif Robert-Label, 995 avenue Simard, Chambly J3L 5Y9 (L'endroit où aller porter et chercher vos enfants chaque jour)

Noter que nous fréquentons également différents lieux dans la journée tels que le parc Duvernay (voir Annexe 2 pour localisation), dans l'aréna lors des journées de pluies, à l'extérieur sur tout le terrain de l'aréna pour nos jeux et activités.

Tenue vestimentaire

Pour la gymnastique à l'intérieur, les filles doivent porter un maillot de gymnastique. Elles peuvent mettre un cuissard (petit short serré) par-dessus. Les garçons doivent porter une tenue sportive (short et t-shirt). Les pantalons avec boutons et/ou fermeture éclair sont interdits. La gymnastique se pratique nu-pieds, sans chausson ou souliers. Les cheveux doivent être attachés en tout temps et aucun bijou ou accessoire encombrant ne sera accepté.

Pour les activités en après-midi, les enfants doivent avoir une tenue sportive adaptée à la température ainsi qu'un maillot de bain et une serviette, car nous sortirons à l'extérieur si la température le permet. Nous prévoyons faire des jeux d'eau chaque jour. Le port de sandale de type gougoune est recommandé pour la portion jeux d'eau. Prévoyez également de bons souliers de course pour les activités extérieures.

Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet au: www.gymbly.com et cliquer sur "Inscription en ligne". Vous serez redirigé sur la plateforme Sport-Plus où vous devrez vous créer un compte et ensuite ajouter l'activité, soit; camp de jour, et choisir les semaines qui vous conviennent. L'ajout du service de garde se fait également à ce moment-là. Notez que tant qu'il y a de la place, vous pouvez inscrire vos enfants jusqu'à une semaine avant la semaine de camp de jour choisie.

D. Rappel important

Il est important de vous créer et de compléter votre dossier Sport-Plus. Afin d'avoir accès au reçu d'impôt R24, vous devez compléter la section « Reçus d'impôts/ dons ». Voici une liste des informations importantes à **remplir** dans votre dossier (un dossier doit être rempli pour CHACUN de vos enfants) :

- Nom et prénom
- Adresse civique complète
- Téléphone et adresse courriel du responsable
- Pour chaque enfant, indiquez sa date de naissance, son numéro d'assurance maladie, la personne à contacter en cas d'urgence

- Remplir le formulaire « Consentement des médias »

De plus, la fiche médicale ainsi que le formulaire de Reconnaissance du risque (Annexe 3) devront absolument être rempli, signé et remis à la première journée où votre enfant vient au camp de jour ou avant.

E. Fonctionnement

Service de garde

Gymbly offre un service de garde au coût de 42\$ par semaine. Les heures sont de 7h à 9h et de 16h à 18h. Veuillez consulter la section sur les frais supplémentaires en cas de retard ou d'arrivée hâtive.

Arrivée au camp de jour

L'arrivée pour le camp de jour est à 9h. Pour faciliter l'organisation et pour le bonheur de vos enfants, il est important de respecter l'horaire d'arrivée et de départ. Nous acceptons les enfants 5 minutes avant, cependant, s'il arrive plus tôt et n'est pas inscrit au service de garde, un montant vous sera facturé. Veuillez consulter la section sur les frais supplémentaires. Nous prévoyons un temps de transition de 15 minutes pour acheminer les enfants à leur groupe en les faisant passer par le vestiaire. Nous faisons également un grand rassemblement chaque matin. Les activités débutent au plus tard à 9h30 et se terminent à 15h45 pour, encore une fois, permettre aux enfants d'avoir une période de transition entre la fin du camp de jour et le début du service de garde ou le départ à la maison.

Procédure d'accueil

À son arrivée au service de garde ou au camp, l'enfant pourra entrer avec son parent. Un responsable sera à la table dans l'entrée pour l'accueillir, prendre sa présence, ses papiers signés et lui expliquer le déroulement. Les parents ne sont pas autorisés à rester dans l'aréna. On demandera d'abord à l'enfant de se désinfecter les mains et on s'assurera que l'enfant a tout le matériel nécessaire. Le responsable guidera l'enfant au vestiaire. Il lui indiquera l'endroit où déposer ses effets personnels. L'enfant mettra ses effets sur un crochet qu'il devra garder pour toute la semaine. Par la suite, s'il va au service de garde, il ira rejoindre directement les autres enfants. S'il n'en fait pas partie, l'enfant attend devant son crochet jusqu'à ce que l'entraîneur l'appelle pour faire la file. Lorsque l'enfant arrive au gymnase, il doit déjà avoir son maillot de gymnastique sur lui ou son maillot de bain selon ce qui est prévu. Un courriel vous sera envoyé le jeudi précédent la semaine pour de plus amples informations.

Procédure de départ

Lors du départ, l'enfant doit prendre tous ses effets personnels. Lorsque ce sera fait, il devra attendre que l'entraîneur l'autorise à sortir du vestiaire où il sera alors dirigé vers l'extérieur. Les parents doivent attendre devant le bâtiment. Il n'y a pas de mot de passe, s'il y a des personnes que vos enfants connaissent, mais qui sont restreintes à venir les chercher, il faut nous en aviser rapidement.

Lors de l'inscription, il est obligatoire de lister le nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant au camp de jour dans le formulaire « Fiche médicale et autorisation » (voir annexe 1). Si

l'enfant quitte seul, veuillez l'indiquer sur le formulaire. Si l'enfant quitte avec une personne qui n'est pas inscrite sur la liste, veuillez avertir l'entraîneur à l'avance, sans quoi, nous ne pourrions pas laisser quitter l'enfant.

Déplacement à la salle de bain

Lorsqu'un enfant a besoin d'aller à la salle de bain, il doit informer son entraîneur. Celui-ci appelle le superviseur du plateau (ou demandera à son assistante) pour qu'il accompagne l'enfant.

Arrivée tardive et départ hâtif

Si vous devez venir porter votre enfant plus tard, veuillez-vous informer auprès de l'entraîneur, la veille, sur le lieu où le camp sera pour que l'enfant puisse se joindre au groupe. Il est de votre responsabilité de mener l'enfant à son animateur lors d'un retard. Si vous devez venir le chercher plus tôt, veuillez avertir l'entraîneur à l'avance pour qu'il vous prévienne du lieu où se trouvera le camp de jour. En cas d'imprévu, le lieu où se trouve le camp sera toujours indiqué sur la porte d'entrée extérieure.

Absence

En cas d'absence prévue, veuillez avertir l'entraîneur à l'avance. En cas d'absence imprévue, veuillez informer par courriel la coordonnatrice ou la superviseur le plus rapidement possible de l'absence de votre enfant, car la coordonnatrice devra effectuer un suivi des absences.

Enfant malade ou blessé

À son arrivée, si un enfant témoigne des symptômes de la Covid-19, il se verra refuser l'accès aux activités. Le personnel du camp de jour communiquera immédiatement avec les parents ou le contact d'urgence et ceux-ci devront venir chercher leur enfant si un ou plusieurs des symptômes suivants surviennent au courant de la journée:

Si l'enfant développe des symptômes de la Covid-19, veuillez aviser immédiatement la coordonnatrice du secteur récréatif. Si l'enfant est malade ou a de la fièvre, veuillez le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants. Si l'état de santé d'un enfant change au cours de la journée, les parents seront avisés par téléphone. Si l'enfant a une blessure qui requiert une attention particulière, veuillez aviser l'entraîneur par précaution. Si l'enfant se blesse au courant de la journée, vous serez immédiatement avisé par téléphone. Si aucun parent n'est joignable, la responsable communiquera avec le contact d'urgence. Selon la gravité de la blessure, il se peut que vous soyez tenu de venir chercher l'enfant.

Poux

Si l'enfant a des poux ou des lentes, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la coordination afin d'éviter la propagation des poux. Il en est de même pour toutes maladies et infections contagieuses. Si un des membres de notre équipe remarque qu'un enfant présente des symptômes d'une telle maladie, la responsable communiquera par téléphone avec le parent et celui-ci sera tenu de venir chercher immédiatement l'enfant.

Frais supplémentaires

Veillez noter que des frais supplémentaires vous seront chargés si un parent arrive après la fermeture du camp de jour. Les frais seront de 5\$ par tranche de 15 minutes. Un enfant qui n'est pas inscrit au service de garde mais qui doit y rester car son parent est en retard pourra choisir de payer pour le service de garde pour la semaine ou encore payer le 5\$ par tranche de 15 minutes.

Médicaments

Les membres du personnel ne seront, en aucun cas, autorisés à administrer un médicament à un enfant. Celui-ci doit être en mesure de prendre son médicament de façon autonome et doit en avoir la prescription avec lui. Si ce n'est pas le cas, il doit être pris avant ou après la période d'activités du camp de jour.

Dîner

Les dîners auront lieu à l'extérieur lors de beaux temps. En cas de mauvais temps ou de canicules, les enfants dîneront dans les locaux de l'aréna. Afin de limiter les risques de propagation du virus, les enfants devront rester à distance lors du dîner. Le lavage des mains sera obligatoire dans les situations suivantes : à l'arrivée, au début ou à la fin de chaque activité, après être allé aux toilettes, après un mouchage, avant et après avoir mangé. Il est important que les enfants aient un repas froid ou dans un thermos. Nous n'avons pas accès à des micros-ondes. Il sera formellement interdit d'apporter de la nourriture pouvant contenir ou contenant des arachides. Aucun partage de matériel et de nourriture ne sera accepté à l'exception des membres d'une même fratrie.

Sortie

Nous prévoyons des sorties à proximité de l'aréna afin que le déplacement puisse se faire à vélo ou à pied. Comme mentionné ci-haut, si l'enfant ne peut se rendre en vélo par lui-même, le parent devra signer une autorisation à ce qu'il embarque avec la responsable si c'est possible ou alors le transport devra être assumé par le parent. La sortie sera annoncée dans le mémo de la semaine précédente. Cependant, la planification des sorties dépendra de la situation et des recommandations de la santé publique.

F. Dans mon sac à dos

Tous les effets personnels des enfants doivent être mis dans un sac (à dos ou de sport) identifié à leur nom. Gymbly n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Matériel requis

Voici une liste des effets obligatoires à apporter :

- Sac à dos (qui se porte dans le dos)
- Maillot de gymnastique
- Sous-vêtements de rechange
- Bouteille d'eau réutilisable (préalablement remplie)
- Casquette ou chapeau

- Crème solaire
- Maillot de bain
- Serviette de plage
- Sandales ou gougoune pour les jeux d'eau
- Souliers de course ou sandales qui tiennent bien la cheville pour l'extérieur
- Bouteille de désinfectant à main (ex: purell) = optionnel
- Boîte à lunch avec des collations santé et un dîner froid
- Vélo et casque lors des sorties à vélo

Matériel interdit

- Objet de valeur
- Jeu ou jouet de la maison
- Argent
- Cellulaire
- Médicaments non prescrits

G. Programmation

Journée typique au camp de jour

Voici un exemple d'horaire d'une journée typique au camp de jour :

9h-9h30 : Arrivée, accueil et grand rassemblement, présentations

9h30-1015 : Activités gymniques

10h15-10h30 : Collation

10h30-12h : Activités gymniques

12h-12h45 : Dîner et jeux calmes

12h45-13h : Transition, préparation pour l'extérieur

13h-14h30 : Jeux coopératifs à l'extérieur

14h30-14h45 : Collation

14h45-16h : Jeux coopératifs à l'extérieur

16h : Départ

Semaine typique au camp de jour

Le lundi, les entraîneurs prendront un moment pour rappeler les mesures sanitaires, les consignes de sécurité et le code de vie. Tout au long de la semaine, les enfants participeront à différents jeux et activités. Ils auront l'occasion de faire un gros bricolage en lien avec le thème de la semaine. Nous aurons également une grosse activité/sortie en lien avec la thématique de la semaine. Au travers de ces activités, les enfants en apprendront plus sur chaque thème abordé et pourront amasser des points ou autre pour être les grands gagnants de la semaine selon le thème de la semaine.

H. Membres du personnel

Coordonnatrices

Notre équipe comporte une coordonnatrice, Rose Langevin, dont le rôle est d'encadrer et de conseiller les entraîneurs, gérer l'organisation du secteur récréatif et assurer le respect des règles et programmes. Pour toute information, vous pouvez communiquer avec elle à l'adresse courriel suivante ;

Rose Langevin: recre2.gymbly@gmail.com

Superviseur

Pour des communications ou questions en rapport avec le camp de jour précisément, vous pouvez communiquer avec Gabrielle Sexton, la superviseur du secteur récréatif. Elle sera sur le terrain tout au long de l'été pour veiller au bon fonctionnement du camp et offrir un soutien aux entraîneurs. Vous pouvez également communiquer avec elle à l'adresse suivante; Gabrielle Sexton : superviseur.gymbly@gmail.com

Entraîneurs

Nos entraîneurs qui accompagneront vos enfants tout au long de l'été cumules de nombreuses années d'expérience en tant que gymnastes, bénévoles, assistantes et maintenant entraîneurs. Certaines sont avec nous depuis plusieurs années et font de ce camp une belle réussite année après année. Noter que l'assistance manuelle est permise mais reste à la discrétion de l'entraîneur.

Assistants

Nous avons aussi des assistants et assistantes qui aident nos entraîneurs à monter les parcours, en faire les démonstrations et prendre en charge le groupe dans certains cas.

Bénévoles

Finalement notre équipe a le bonheur chaque année d'avoir des bénévoles pour rendre le travail de tous plus agréable. C'est grâce au travail de nos bénévoles que le club continue d'offrir des cours de gymnastique. On parle non seulement des bénévoles sur le plancher qui apportent de l'aide à nos entraîneurs mais aussi de nos bénévoles dans les bureaux qui vendent les produits de la boutique et s'assure de son roulement, qui ont mis plusieurs heures sur la relocalisation de nos locaux ainsi que sur plusieurs projets d'envergures comme l'organisation de compétition régionales et de campagnes de financements. De la part de toute l'équipe Gymbly et de ses membres, on leur dit un gros MERCI!

I. Code de vie (voir annexe 4)

Tous les enfants sont tenus de respecter un code de vie afin de pouvoir participer aux activités. S'il n'est pas respecté, des sanctions seront appliquées selon le degré de gravité de l'action posée. Il est important que le code de vie soit lu et compris dès la première journée où l'enfant vient au camp de jour.

J. Procédures à suivre en cas d'incident

Nous avons répertorié 5 situations pour lesquelles les enfants doivent connaître la procédure à suivre.

Blessure (avec saignement)

- Si l'enfant remarque qu'un autre enfant saigne, il doit immédiatement avertir son entraîneur.
- Si l'enfant est lui-même blessé et qu'il y a un saignement intense, il doit s'immobiliser et demander à un autre enfant d'aller avertir un entraîneur ou un adulte. S'il n'y a pas d'autre personne autour, l'enfant doit crier pour qu'on vienne lui porter assistance.

Coup à la tête

- Si l'enfant remarque qu'un autre enfant a reçu un coup ou qu'il donne lui-même un coup à la tête d'un autre enfant, il doit immédiatement avertir son entraîneur.
- Si l'enfant reçoit un coup à la tête, il doit s'immobiliser et demander à un autre enfant d'aller avertir un entraîneur ou un adulte.

Réaction allergique

- Si l'enfant détecte un des symptômes d'une allergie sévère il doit immédiatement alerter un entraîneur.
- Symptômes : urticaire, enflure sur la peau, respiration sifflante, difficulté à respirer, nausées et évanouissement.
- Principaux allergènes : arachides, œufs, lait, noix, abeilles, guêpes, latex et pénicilline

Incendie

- Garder son calme
- Sortir tout de suite; ne pas perdre son temps à récupérer ses effets personnels
- Se rendre au point de rassemblement et se regrouper avec son entraîneur (point de rassemblement : stationnement)
- S'il y a beaucoup de fumée, il faut ramper et couvrir son nez et ses yeux
- Ne pas retourner sur les lieux de l'incendie
- Si les vêtements que tu portes s'enflamment, il faut s'arrêter, se jeter par terre et se rouler puis étouffer les flammes avec une couverture ou un manteau

Enfant perdu ou en fuite

- Si l'enfant se rend compte qu'un autre enfant manque à l'appel, il est important qu'il avertisse l'entraîneur immédiatement
- Se regrouper autour de son entraîneur
- Respecter les consignes données par son entraîneur
- Ne pas partir à la recherche de l'enfant
- Rester calme pour ne pas empirer la situation

K. Démonstration

Vous êtes invité les vendredis de chaque semaine dès 15h30 à venir voir vos enfants faire une démonstration de leurs apprentissages de la semaine. (Unique exception; la démonstration de la première semaine se fera le jeudi car vendredi est un congé férié). Cette démonstration est uniquement pour les parents des enfants qui auront fait la semaine complète ou qui étaient présents le vendredi. Si vous ne pouvez pas assister à la démo, nous tenterons de filmer une partie de celle-ci et de vous la montrer lorsque vous viendrez chercher votre enfant. À l'exception du vendredi pour la démonstration, aucun parent ne sera admis dans le gymnase.

L. Nos autres services

Cours privés

Si vous désirez avoir un cours privé durant la session estivale, veuillez écrire un courriel à Rose : recre2.gymbly@gmail.com . Dans le courriel, veuillez écrire vos disponibilités ainsi que l'entraîneur désiré (s'il y a lieu)

Fête d'enfant

Vous pouvez réserver une fête d'enfant via notre site web en remplissant le formulaire en ligne : <https://www.gymbly.com/fetes-d-enfants>

Groupe scolaire

Vous pouvez réserver pour un groupe scolaire via notre site web en remplissant le formulaire en ligne : <https://www.gymbly.com/groupes-scolaires>

Bon été,

Au plaisir de vous voir bientôt!

Annexe 1 : Fiche médicale et autorisation – Été 2022

1. Identification de l'enfant

Nom : _____

Date de naissance (année/mois/jour) : _____

N° d'assurance maladie : _____ Exp : _____

Adresse civique : _____

2. Identification du parent

Nom : _____

de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

3. Contact d'urgence (en ordre de priorité)

1) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

2) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

4. Personnes autorisées à quitter avec l'enfant (autres que le parent inscrit dans la section identification)

1) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

2) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

3) Nom: _____ # de téléphone : _____

Lien : _____

5. Santé

L'enfant a-t-il des antécédents médicaux?

A) Intervention chirurgicale Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

B) Blessures graves Oui Non

Si oui, lesquelles : _____

- C) Maladies chroniques ou récurrentes Oui Non
 Si oui, lesquelles : _____
- D) Asthme Oui Non
 Si oui, prend-il des pompes? _____
- E) Autres (problème de comportements, etc.) Oui Non
 Si oui, lesquels : _____
- L'enfant prend-il des médicaments? Oui Non
 Si oui, lesquels : _____
- L'enfant prend-il ses médicaments de façon autonome¹? Oui Non

L'enfant a-t-il des difficultés au niveau

- Visuel : Oui Non Auditif : Oui Non
 Moteur : Oui Non Linguistique : Oui Non

Si oui, précisez

: _____

- Votre enfant a-t-il des allergies? Oui Non
 Si oui, à quoi? _____

Réaction mineure

Symptômes (précisez) _____

Traitement (précisez) _____

- Garder l'enfant sous surveillance Contacter les parents Retourner l'enfant à la maison

Réaction sévère

Symptômes (précisez) _____

Traitement (précisez) _____

- L'enfant porte son médicament sur lui L'entraîneur porte le médicament

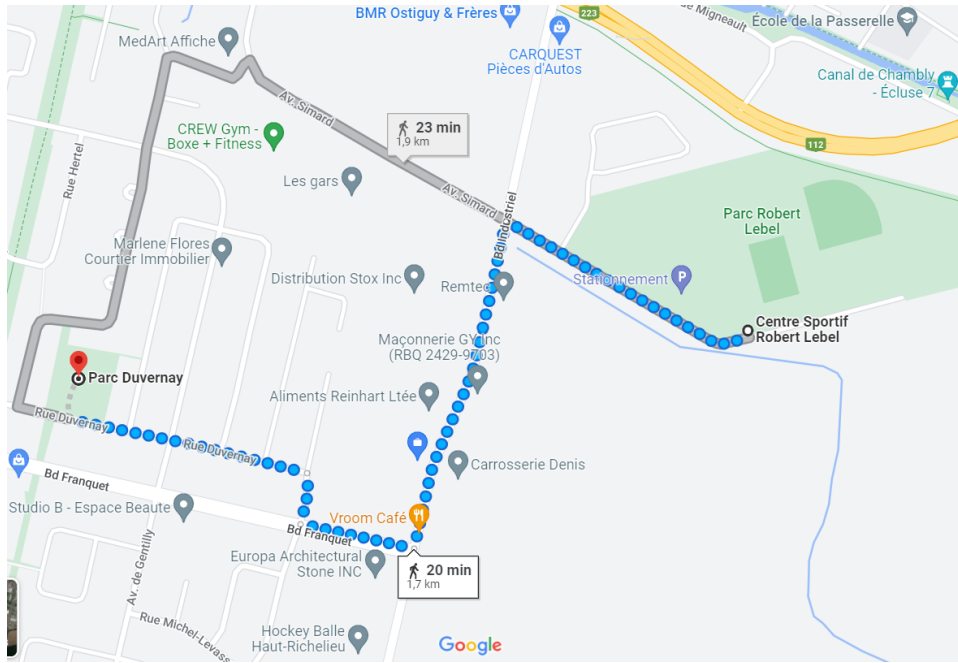
Prénom et nom: _____

Signature: _____

N.B. Le parent/ tuteur est responsable de transmettre toutes nouvelles informations médicales entre la date de remplissage de la fiche médicale et celle du début du camp de jour.

¹ Le personnel du camp n'est pas autorisé à administrer un médicament, qu'il soit prescrit ou non. Si l'enfant ne peut prendre son médicament de façon autonome, il devra le prendre en dehors des heures du camp de jour.

Annexe 2 : Localisation du Parc Duvernay



Annexe 3 : Formulaire *Reconnaissance de risque*

Le coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propage principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Gymnastique Québec et ses membres, dont le club de gymnastique Gymbly fait partie, s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant, Gymnastique Québec et le club de gymnastique Gymbly ne peuvent garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par le COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de Gymnastique Québec ou de club de gymnastique Gymbly. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- 2) Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de Gymnastique Québec ou de club de gymnastique Gymbly est volontaire ;
- 3) Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de Gymnastique Québec ou de club de gymnastique Gymbly durant au moins 10 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom du participant (lettres moulées)

Signature du participant

Nom du parent/tuteur/responsable légal
(si le participant est mineur ou ne peut
légalement donner son accord)

Signature du parent/tuteur/responsable
légal

Date _____

*Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que Gymnastique Québec reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

Annexe 4 : Code de vie

Code de vie – Été 2022

Lorsque je suis au camp de jour, je dois :

1. Respecter les autres enfants et les entraîneurs dans mes paroles et mes gestes.
2. Respecter le matériel et les lieux
3. Avoir une attitude positive
4. Jouer de façon sécuritaire
5. Demeurer sous la supervision de mon entraîneur tout au long de la journée et avertir mon entraîneur avant de quitter

Gestion de la discipline

En cas de non respect des consignes, des sanctions seront appliquées selon le degré de gravité de l'action posée.

Gravité mineure

Exemples d'écarts de comportements mineurs : insulte, bousculade, désobéissance, etc.

1. L'enfant reçoit son premier avertissement verbal.
2. L'enfant reçoit son deuxième avertissement verbal, une intervention est faite avec son animateur. Il est mis en retrait des activités pour 5 à 10 minutes.
3. L'enfant reçoit son troisième avertissement verbal, une intervention est faite avec la coordonnatrice. L'enfant pourra réintégrer son groupe à condition qu'il ait trouvé une solution. Les parents seront avertis du comportement.
4. Si l'enfant est encore une fois envoyé auprès de la coordonnatrice, les parents seront convoqués à une rencontre avec l'entraîneur et la coordonnatrice. Une entente sera formulée pour éviter le mauvais comportement.
5. Si l'entente n'est pas respectée, l'enfant peut se voir expulsé du camp pour une durée proportionnelle à la mesure de ses actes.

Gravité majeure

Exemples d'écarts de comportements majeurs : crise majeure, bagarre, coup violent et volontaire, action causant un danger pour les autres, menace de mort, etc.

1. L'enfant est tout de suite mené à la coordonnatrice. Les parents de l'enfant seront immédiatement contactés. Selon la gravité de l'acte posé, le parent peut être tenu de venir chercher son enfant.
2. La coordonnatrice convoquera les parents à une rencontre avec l'entraîneur et la coordonnatrice. Une entente sera formulée pour éviter le mauvais comportement.
3. Si l'entente n'est pas respectée, l'enfant peut se voir expulsé du camp pour une durée proportionnelle à la mesure de ses actes.

Je, _____, affirme avoir lu et compris le code de vie et m'engage à le respecter. Signature : _____